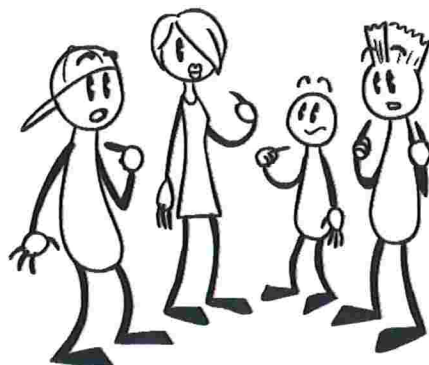


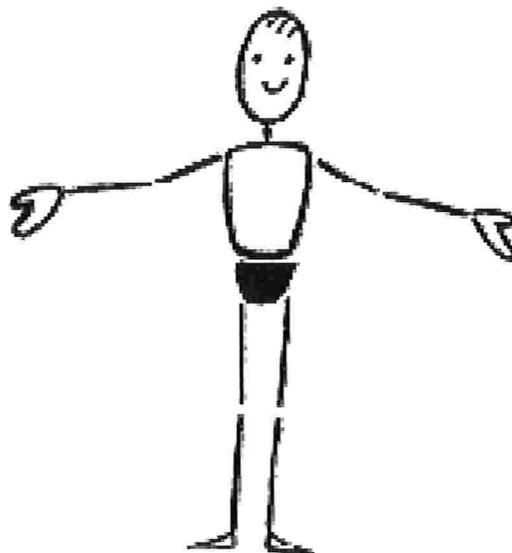


PROJET
PEDAGOGIQUE 2023
CENTRE MUNICIPAL
DES JEUNES
ALSH 11/17 ANS



SOMMAIRE

- I) INTRODUCTION
- II) LES BESOINS DES JEUNES
- III) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
- IV) LE ROLE DE L'ANIMATEUR
- V) LES MOYENS
- VI) LES LOCAUX
- VII) JOURNEE TYPE
- VIII) LES PROJETS
- IX) LE SEJOUR
- X) LES PROGRAMMES
- XI) EVALUATION
- XII) BILAN DES JEUNES



I) INTRODUCTION

Le Centre Municipal des Jeunes est une structure déclarée en accueil de loisirs sans hébergement auprès des services de la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) accueillant les adolescents de 11 à 17 ans de la commune d'Oraison mais aussi de celles environnantes.

Organisateur :

L'accueil collectif de mineurs des 11-17 ans est organisé par la mairie d'Oraison sous la responsabilité de Monsieur le Maire.

Lieu :

Centre municipal des jeunes
Rue Florence Aillaud
04700 ORAISON
Tel : 04.92.75.18.58
Mail : cmj@mairie-oraison.fr

Fonctionnement :

Périscolaire : mardi et vendredi 16h à 18h30

Les normes d'encadrement sont :

1 animateur pour 14 jeunes. Dans le respect de la réglementation en vigueur, chaque équipe d'animation est composée au minimum de 50% d'animateurs diplômés encadrés par un directeur.

Mercredi / samedi : de 13h30 à 18h30 avec des variations selon les sorties.

Les normes d'encadrement sont :

1 animateur pour 12 jeunes. Dans le respect de la réglementation en vigueur, chaque équipe d'animation est composée au minimum de 50% d'animateurs diplômés encadrés par un directeur.

Petites vacances (sauf Noël) et été : du mardi au samedi de 13h30 à 18h30

Avec des variations selon les sorties.

Les normes d'encadrement sont :

1 animateur pour 12 jeunes. Dans le respect de la réglementation en vigueur, chaque équipe d'animation est composée au minimum de 50% d'animateurs diplômés encadrés par un directeur.

Après inscription, l'adolescent peut accéder librement à la salle. Les parents peuvent s'ils le souhaitent ne pas autoriser leur enfant à sortir de la structure.

**Les enfants non autorisés à sortir doivent rester dans le CMJ,
dans la petite cour ou bien sur le parking devant le CMJ.**

Le centre municipal des jeunes permet aux adolescents :

- De se retrouver dans un lieu ouvert et accueillant, afin de passer des moments agréables, tout en découvrant et en partageant des savoirs faire et des savoirs être.
- Les activités sont réfléchies en fonction des envies des jeunes, des journées nationales et internationales, des événements locaux et des saisons.

L'équipe d'animation aura pour objectif de permettre au jeune :

- De s'exprimer au travers d'activités diverses et variées.

Le CMJ se doit d'être un lieu d'échange et de respect mutuel.

Les jeunes sont amenés à vivre en collectivité et à apprendre les règles de vie en société.

Le Centre Municipal des Jeunes se veut être un lieu ouvert aux jeunes où chacun peut donner et recevoir.

Nous avons mis en place une charte de l'animateur qui constitue un corpus que chaque agent ou personne extérieure intervenant sur les temps périscolaires ou extrascolaires se doit de connaître et d'appliquer. C'est la condition indispensable pour offrir un encadrement attentif et bienveillant et permettre aux enfants de profiter pleinement des activités proposées.

II) LES BESOINS DES JEUNES

La jeunesse ayant de multiples besoins dans son développement personnel ainsi que dans sa socialisation, nous avons ciblé certains d'entre eux.

- Acquérir de l'assurance, de l'aisance relationnelle, de la confiance en soi.
- Connaître et être reconnu dans un territoire.
- Construire leur identité : prendre une place dans le groupe, la société, le monde.
- Être entre amis.
- Être écouté et conseillé.
- S'extérioriser et se dépenser.
- Gagner la confiance de l'adulte.
- Acquérir de l'autonomie.



IV) LE ROLE DE L'ANIMATEUR

L'animateur doit construire une relation de qualité avec les jeunes. Il en a la responsabilité, et pour leur épanouissement, il aménage des temps ludiques pour transmettre des valeurs.

Après des jeunes :

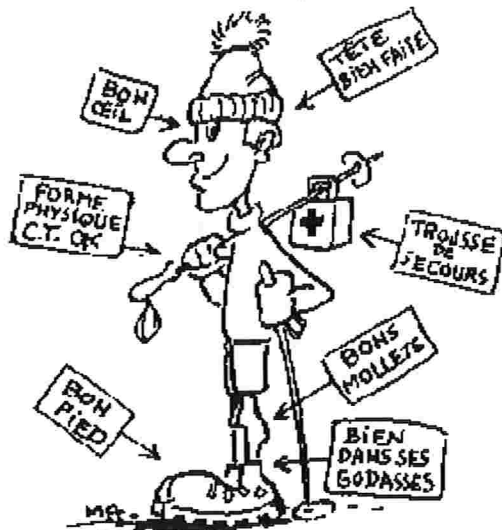
- Il prend connaissance du Projet pédagogique de l'accueil et contribue à sa mise en place.
- Il élabore des projets d'activités en cohérence avec le projet pédagogique et adaptés aux jeunes.
- Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des jeunes et du respect de la législation en vigueur.
- Il met en place et fait respecter les règles de vie en collectivité.
- Il est référent d'un groupe.
- Il est à l'écoute, il organise la vie collective.
- Il accompagne le jeune, le rassure, le sécurise.

Avec les familles :

- Il a un devoir de réserve et de discrétion.
- Il est présent pour les familles et discute avec les parents lorsqu'il le faut.
- Il est ponctuel, il est présent

Dans l'équipe :

- Il veille à respecter ses collègues de travail, le matériel et les locaux.
- Il a l'esprit d'équipe, communique, fait passer les informations.
- Il est polyvalent et s'adapte à toutes les situations.
- Il est gestionnaire de ses projets (trouve et contacte les partenaires, gère le timing, ...).



V) LES MOYENS

Humains :

L'équipe d'animation est constituée de personnels qualifiés selon la réglementation en vigueur.

- 1 coordinatrice enfance/jeunesse.
- 1 directeur/animateur.
- 1 directrice adjointe/animatrice.
- 2 animatrices.
- Des animateurs vacataires selon les besoins de la structure.

Financiers :

La municipalité alloue un budget d'investissement et de fonctionnement pour les activités, sorties, séjours, petit matériel... pour le CMJ.

Il est également signé un Contrat Enfance Jeunesse avec la caisse des allocations familiales.

La CAF et la MSA sont aussi nos partenaires financiers grâce aux versements des prestations de service.

La CAF et la SDJES au travers de financements ponctuels suite à un appel à projet.

Matériels :

- Matériel éducatif et pédagogique
- Matériel sportif
- 2 ordinateurs : 1 pour l'équipe d'animation, 1 pour les jeunes et un photocopieur
- 1 télévision + console de jeux
- 1 baby-foot
- 1 table de Ping-pong
- 2 minibus municipaux à disposition pour les sorties
- Une sono, un caméscope, un appareil photo numérique.
- 1 rétroprojecteur+ écran à disposition.

VI) LES LOCAUX

Le Centre Municipal des Jeunes est aménagé de façon à permettre à l'adolescent de se sentir bien, de s'approprier le lieu.

Le CMJ est constitué :

- D'une grande salle d'accueil et d'activités diverses.
- Une salle TV / jeux vidéo et bibliothèque.
- Une grande cuisine.
- Un bureau.
- Un toilette.
- A l'extérieur, les adolescents disposent d'une grande cour avec un coin détente et jardin qui est en cours d'aménagement.



VII) JOURNEE TYPE

L'accueil du mardi et du vendredi soir :

Le mardi et le vendredi de 16h00 à 18h30.

Objectif :

Ce temps est avant tout un temps où les jeunes ont un lieu pour se retrouver après les cours.

Ce peut être un moment de détente, d'échanges, de jeux, de petites activités manuelles ou même pour faire des devoirs. Selon les besoins et les envies des jeunes.

L'accueil du mercredi et samedi après-midi et pendant les vacances :

De 13h30 à 18h30.

Objectif :

Ce sont des temps où les jeunes viennent se retrouver et où les projets et les activités sont proposés et prennent vie.

L'APRES-MIDI TYPE AU CMJ :

13h30/14h30 : arrivée du public.

14h30/18h00 : mise en place de l'activité proposée.

18h00/18h30 : rangement de l'activité.

Le CMJ reste un lieu ouvert où la plupart des inscrits vont et viennent librement. Ce qui fait que les jeunes sont libres de participer ou pas à l'activité. C'est là que le travail de l'animateur se fait, il faut commencer par motiver le public qui se trouve dans une tranche d'âge où le « farniente » est pour eux aussi agréable et beaucoup plus facile, que de faire une activité.

Un temps pour goûter est pris mais non défini, chaque jeune a en charge sa propre organisation (quel goûter, à quel moment, le rangement et le nettoyage, ...)

LES SORTIES :

Pour les sorties, les horaires de départ et de retour varient selon l'activité.

Les pique-niques sont à la charge des familles et se déroulent entre 11h30 et 13h30 selon l'organisation de la journée.

VIII) LES PROJETS

Les activités et les projets sont réfléchis en fonction des envies des jeunes, des journées nationales et internationales, des événements locaux et des saisons.

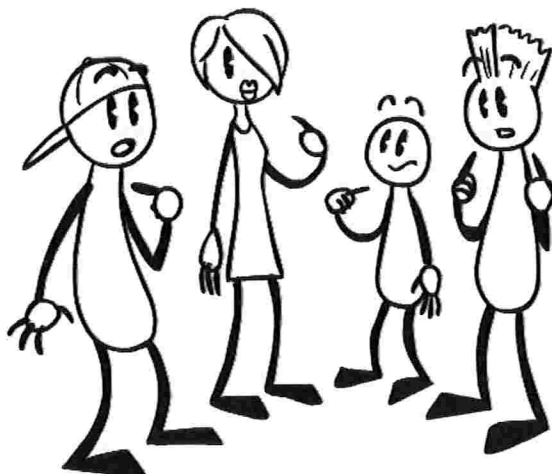
Cela dit certains projets en partenariat avec des associations de la commune sont reconduits d'une année à l'autre et rythme la vie du CMJ.

- L'exposition des artistes locaux pour laquelle chaque année le CMJ avec les accueils de loisirs 3/6 ans et 6/11 ans réalisent des productions artistiques. Cette année l'exposition aura lieu du 10/04 au 5/05/2023 dans les salles du château d'Oraison le thème est libre.
- Participation au Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté du collège JMJ Itard d'Oraison.
- Participation à la collecte de denrées alimentaires ou produits du quotidien au profit de la banque alimentaire lors de la collecte nationale. Un lieu de stockage est mis en place au CMJ.
- Participation à la parade de Noël 2023 : Création de grands costumes, proposition d'aides à la fabrication des chars, fabrication de déco pour le marché de Noël et défilé en ville. Un engagement plus important qu'en 2018 et 2019 car la participation des jeunes a été fortement appréciée par l'équipe d'organisation.
- Aménagement des extérieurs, création d'un jardin potager et coin détente.
- Participation aux projets 3,2,1,0 déchet proposer par la DLVAgglo, afin de travailler sur la sensibilisation au tri sélectif et sensibiliser les jeunes sur les bons gestes à adopter pour la conservation de notre planète.
- Participation à la fête de l'amande avec exposition de nos créations manuelles.
- Participation à la semaines des famille qui se déroulera du 14 au 17 juin 2023, avec pour clôturer la journée part'âge le samedi 17 juin !

Les projets écrits seront rajoutés en annexe à ce présent projet pédagogique.

IX) LES SEJOURS

Chaque année est mis en place un séjour en été pour lequel il existe son propre projet pédagogique incluant autonomie, socialisation, découverte de lieux et de personnes différents et connaissance de soi et d'autrui.



X) LES PROGRAMMES

- Pour la période scolaire
 - Pour la période des vacances scolaires.
-

XI) L'EVALUATION

Le présent projet pédagogique a été discuté et sera régulièrement mis à jour en réunion d'équipe, afin de s'assurer que nos actions concordent avec celui-ci.

Des bilans de fin de vacances (grilles de bilan) seront réalisés par l'équipe d'animation, afin d'établir des bilans écrit pour chaque période de vacances.

Des bilans des différents projets seront aussi réalisés par l'équipe d'animation.



SEMAINE DU : THEME :

NOM/PRENOM ANIMATEUR :

TRES SATISFAISANT= 1	SATISFAISANT= 2	MOYEN= 3	INSATISFAISANT= 4	TRES INSATISFAISANT= 5
-------------------------	--------------------	-------------	----------------------	---------------------------

Intitulés	1	2	3	4	5	Observation
Le projet						
Les objectifs fixés ont-ils été atteints ?						
Le lien entre le projet pédagogique et les activités a-t-il été effectué ?						
L'équipe						
Il y a-t-il eu répartition des tâches au sein de l'équipe ?						
Il y a-t-il eu des échanges et du travail en commun ?						
Il y a-t-il eu de la place pour chacun ?						
Le fonctionnement						
Les moyens matériels ont-ils été suffisants ?						
Comment a été la préparation et la gestion des sorties ?						
Comment ont été les intervenants extérieurs ?						
Comment a été la gestion du groupe au sein du CMJ ?						
Les jeunes						
Comment a été la participation des jeunes ?						
Il y a-t-il eu du respect mutuel entre les jeunes ?						
Les règles posées avec les animateurs ont-elles été respectées ?						
Les parents/familles						
Les parents ont-ils été présents ?						
Comment a été leur implication ?						
Les activités						
La préparation des activités ?						
Déroulement des activités menées par l'équipe ?						
Déroulement des activités menées par un intervenant extérieur ?						
Les sorties						
La préparation, le trajet, le contenu, retour des jeunes, ...						

XII) BILAN DES JEUNES

Des bilans sont faits avec les jeunes à chaque fin de période de vacances.

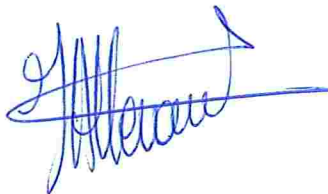
Il leur est proposé sous forme d'un petit questionnaire où ils ont la possibilité de s'exprimer sur l'ambiance, les différentes activités du CMJ et sorties proposées.

Il leur est aussi demandé leurs souhaits sur de possibles activités ou sorties à mettre en place.

Ces questionnaires sont utilisés par l'équipe d'animation pour la mise en place des programmes suivants.

Oraison, le 15/03/2023

Mme ALLEVARD Isabelle
Coordinatrice service jeunesse



M VIAZZI Boris
Directeur du CMJ

